



Le 17 mai 2024

TABLE DES MATIÈRES

QUALITÉ DE L'AIR

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

SOINS DE SANTÉ

L'hon. M. Fitch

PERSONNEL DES FOYERS DE SOINS

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Green

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Green

PERSONNEL SCOLAIRE

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

COLLÈGES COMMUNAUTAIRES

M. Legacy

L'hon. M. Turner

M. Legacy

L'hon. M. Turner

M. Legacy

L'hon. M. Turner

L'hon. M. Turner

L'hon. M. Turner

PONTS

M. C. Chiasson

L'hon. M. Ames

M. C. Chiasson

L'hon. R. Savoie

L'hon. R. Savoie

M. C. Chiasson

L'hon. M. Ames

L'hon. M. Ames

ENVIRONNEMENT

M. Coon

L'hon. M. Holland

M. Coon

L'hon. M. Holland

FOYERS DE SOINS

M. Bourque

L'hon. M^{me} Green

ÉCOLES

M^{me} Holt

L'hon. G. Savoie

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

QUALITÉ DE L'AIR

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je m'élève contre des propos qu'a tenus mercredi le député de Moncton-Sud à la Chambre, la Chambre du peuple. Il a accusé des membres de notre équipe de tirer leurs questions des gens dans les tribunes, alors que des professionnels de la santé, des instructeurs, des représentants syndicaux et des membres d'autres groupes s'y trouvaient. Selon moi, l'essence même du travail que nous accomplissons à la Chambre du peuple ne consiste pas à exprimer nos intérêts individuels, nos opinions, ni nos croyances personnelles, mais bien à être la voix des gens que nous représentons et à présenter à la Chambre les enjeux, les priorités et les questions des gens du Nouveau-Brunswick. Voilà donc ce que nous continuerons de faire, et nous le ferons de manière encore plus explicite aujourd'hui, car j'ai demandé aux gens du Nouveau-Brunswick quelles questions ils aimeraient voir poser au premier ministre. Même si je ne peux pas toutes les répéter ici, je vais tenter de poser les questions les plus courantes.

Nous commencerons par le sujet de la salubrité de l'air, car j'ai reçu des questions notamment de Stéphane, de Jonathan, de Bill, de Marg et d'Annie qui se demandent : Quand le gouvernement adoptera-t-il les plus récentes normes en matière de qualité de l'air, en particulier la norme ASHRAE 241, notamment dans les écoles et les établissements de soins de longue durée?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Je remercie la députée d'en face de la question. Je tiens simplement à souligner, Monsieur le président, que j'attends toujours les noms des deux écoles auxquelles on a précédemment fait allusion. Je suis indigné par la déclaration qui a été faite hier selon laquelle je ne ferais pas mon travail puisque, parmi les 297 écoles, je ne savais pas quelles étaient les 2 écoles dont on voulait parler. Je me souviens bien du jour où il s'agissait, vous savez, de deux écoles, de nombreuses écoles ou de quelques écoles. Je dois m'interroger sur l'importance que la chef de l'opposition officielle accorde à la question si elle refuse de me dire de quelles écoles il s'agit afin que je puisse veiller à ce qu'elles disposent du papier et des marqueurs dont elles ont besoin.

Bon, en ce qui concerne la qualité de l'air, nous poursuivons les travaux sur les systèmes de ventilation dans nos écoles. Ils devraient tous avoir fait l'objet de travaux d'amélioration d'ici à la fin de l'année scolaire. Je m'en réjouis. Je sais que l'air sain est extrêmement important, et nous voulons tous que nos enfants soient en santé et en sécurité dans nos écoles.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je tiens à m'assurer d'avoir bien entendu. Le ministre vient de dire que toutes les écoles feront l'objet de travaux d'amélioration d'ici à la fin de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

l'année scolaire. Peut-il confirmer si les travaux seraient conformes à la norme ASHRAE 241? À quels travaux d'amélioration le ministre fait-il allusion?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Encore une fois merci, Monsieur le président. Je n'ai pas entendu la réponse au sujet des deux écoles dont la députée a parlé. J'essaie encore de savoir où elles se trouvent, car, en ce qui concerne les 297 écoles que nous comptons dans la province, pas un directeur général ni directeur d'école ne m'a encore fait part de telles préoccupations. Donc, vous savez, si la chef de l'opposition refuse de me dire les noms des écoles concernées, je demanderais aux directeurs de communiquer directement avec moi afin que je puisse faire en sorte qu'ils obtiennent le matériel dont ils ont besoin pour finir l'année scolaire.

Pour l'année scolaire 2023-2024, les analyses de la qualité de l'air ont été réalisées dans toutes les écoles. Nous avons cerné les écoles où la ventilation mécanique est insuffisante et nous agissons à cet égard. Depuis le lancement du programme, 11 systèmes de ventilation mécanique ont été installés. À l'heure actuelle, 19 projets sont en cours, et 14 projets en sont à l'étape de la conception.

Je suis désolé, le tout ne sera pas fait d'ici à...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Je vais passer à autre chose, mais j'aimerais bien que le ministre responsable des normes de qualité de l'air fasse le point sur le moment où seront adoptées les normes modernes.

SOINS DE SANTÉ

Cette fois-ci, je vais poser une question au nom de Liela, qui se demande quand la Santé publique renseignera la population sur les façons de se protéger contre de nouveaux virus émergents au moyen de vaccins et de masques N95. Liela croit par ailleurs plus précisément qu'il nous faut un médecin-hygiéniste en chef permanent et se demande quand le poste deviendra permanent et quand son titulaire se verra confier un mandat plus fort pour ce qui est de travailler auprès de la population.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Je dois dire que l'approche qu'adopte aujourd'hui la chef de l'opposition est intéressante. Je vais m'en tenir là.

Écoutez, nous travaillons en collaboration avec la Santé publique et nous écoutons les conseils de la Santé publique. Elle fait un excellent travail, Monsieur le président. En ce qui concerne les vaccins, nous avons été très, très clairs. Nous encourageons les gens à se faire vacciner. En fait, nous avons diffusé certains messages publicitaires sur les mesures que les gens doivent prendre afin de prévenir la propagation des maladies et nous surveillons



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

toujours les souches émergentes de COVID-19 et d'autres maladies au Nouveau-Brunswick. Nous travaillons avec nos homologues et nos voisins, soient les autres ministres de la santé publique.

Quant au moment où le poste deviendra permanent, des recherches sont en cours et du travail est accompli à cet égard. Il s'agit d'une question qui relève des RH. Il est très important pour nous de veiller à ce que les bonnes personnes soient affectées aux bons postes.

En ce qui concerne les publicités que nous avons diffusées pour protéger les gens de la province, je me demande si la députée d'en face pense qu'elles étaient de nature politique.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

PERSONNEL DES FOYERS DE SOINS

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. La prochaine question vient de Sue Ann, par l'intermédiaire de Facebook, et celle-ci aimerait savoir pourquoi le premier ministre refuse de verser un salaire décent au personnel des foyers de soins.

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis contente de parler des différents travailleurs qui oeuvrent dans nos foyers de soins. Ils jouent un rôle très important dans la prestation de soins aux personnes âgées. Nous travaillons sans cesse avec les groupes d'employeurs, les syndicats, nos foyers de soins et notre Association des foyers de soins pour améliorer chaque année leur salaire. Cette année, au titre de notre budget, davantage de fonds sont prévus pour souligner le travail assidu et le dévouement du personnel de nos foyers de soins. Notre équipe accomplit du travail sur le terrain avec les gens qui travaillent dans les foyers de soins. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Association des foyers de soins.

Nous accordons de l'importance de leur travail. Nous avons augmenté de 2 \$ l'heure le salaire d'un groupe, de 2,50 \$ l'heure. Des progrès importants ont été réalisés cette année, et des progrès ont aussi été réalisés dans le passé. Nous avons bien hâte de travailler en collaboration avec les personnes concernées dans...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

[Original]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis contente d'entendre la ministre dire qu'elle

Questions orales

travaille avec l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick. Si c'est le cas, elle doit savoir que la signature d'un contrat pour les travailleurs est l'une des très importantes priorités de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick. Alors, pendant que nous attendons une réponse de la part du premier ministre, peut-être que la ministre peut nous dire quand nous en arriverons à une conclusion relativement au contrat avec les travailleurs des foyers de soins.

[Traduction]

L'hon. Mme Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis certainement au courant que des négociations contractuelles sont en cours. J'ose espérer que la députée d'en face sait aussi que nous ne participons pas activement aux négociations. L'Association des foyers de soins mène les négociations. Je peux vous dire que toutes les personnes concernées sont contentes de retourner à la table des négociations. Elles ne sont pas actuellement à la table des négociations.

J'espère, moi aussi, que la situation sera réglée très rapidement. Les travailleurs sont si importants pour ce qui est de la prestation de soins aux personnes âgées de la province. Nous sommes là pour appuyer pleinement l'Association des foyers de soins pendant ses négociations. Nous sommes disposés à tout moment à participer au processus pour poursuivre les négociations. J'espère, moi aussi, que la situation se règlera très rapidement.

PERSONNEL SCOLAIRE

Mme Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Ma prochaine question vient de Bill, par l'intermédiaire de Twitter. Il s'interroge sur la pénurie persistante de chauffeurs d'autobus, laquelle touche les parents, les élèves et le système d'éducation. Le ministre nous dirait-il ce qu'il fait pour remédier à la pénurie de chauffeurs d'autobus dans notre province?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Eh bien, Monsieur le président, nous avons une question de Bill et nous aurons une réponse de Bill. Je suis désolé d'avoir utilisé mon prénom, même s'il s'agit bien de mon prénom.

J'attends toujours le nom des deux écoles. Je ne m'attends pas à ce que la députée prenne la parole et fournisse une réponse. Elle peut me faire parvenir la réponse par l'entremise d'un des pages. Nous pouvons nous parler plus tard. Elle peut m'envoyer un courriel. Elle peut m'appeler. Elle peut m'envoyer la réponse par pigeon voyageur. Cela m'importe peu. Elle a dit que certaines écoles n'avaient pas de matériel. Or, elle refuse de me dire où se trouvent ces écoles. J'aimerais savoir où elles se trouvent.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Bon, la question des chauffeurs d'autobus relève des districts. Je sais qu'ils travaillent en ce moment même à la formation de nouveaux chauffeurs d'autobus. Ils continueront à le faire. Tous les secteurs du travail dans notre province connaissent des pénuries, et nous connaissons aussi une pénurie de chauffeurs d'autobus. Nous cherchons à embaucher de nouveaux chauffeurs d'autobus scolaires, du personnel enseignant...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. J'hésite à poser une autre question au ministre de l'Éducation, car j'ai l'impression qu'il utilisera la plus grande partie de son temps de parole pour parler d'une question à laquelle il peut lui-même trouver la réponse en communiquant avec les directeurs généraux et les directeurs d'école. Je suppose qu'il entretient avec ces personnes des relations très étroites et qu'il a régulièrement des conversations avec elles.

La question des chauffeurs d'autobus est complexe. Je crois que le gouvernement actuel vient tout juste de décider d'ajouter une heure additionnelle d'enseignement aux écoles qui regroupent des classes de la maternelle à la 8^e année. Vu la pénurie de chauffeurs et d'autobus scolaires que nous connaissons, la décision a comme conséquence de retarder l'heure du début des classes pour les élèves des écoles secondaires et intermédiaires. Un certain nombre de parents et de familles éprouvent bien des difficultés à s'adapter à l'horaire prévu pour l'automne. Je me demande si le ministre pourrait fournir des renseignements plus précis et, idéalement, répondre en premier à la partie de la question que voici : Quelles mesures prend-il pour veiller à ce que nous disposions des autobus et des chauffeurs dont nous avons besoin pour appuyer les parents et les élèves de la province?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. J'ai une bonne relation avec les directeurs généraux et les directeurs d'école. Aucun d'entre eux n'a communiqué avec moi au sujet d'un manque de fournitures. C'est la raison pour laquelle j'ai posé la question à la chef de l'opposition. Elle en a parlé dans une question qu'elle a posée à la Chambre, et j'aimerais savoir où se trouvent les écoles en question. Je pense qu'il s'agit d'une attente raisonnable de ma part. Si elle en parle, elle devrait au moins avoir la décence de dire où se trouvent les écoles.

Bon, nous assurons le transport de tous les élèves vers l'école le matin. Certains autobus font deux trajets. Au titre du nouveau contrat du personnel enseignant, la durée de la journée d'école est la même pour tous les élèves des écoles qui regroupent des classes de la maternelle à la 8^e année. Cela change ainsi notre façon de ramener les élèves à la maison le soir. En ce moment, les districts examinent divers plans, diverses possibilités et diverses façons d'établir un horaire. Or, à de nombreux endroits, ce qui se passe, c'est que les autobus scolaires font un trajet dans les endroits ruraux les matins...

Questions orales

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

COLLÈGES COMMUNAUTAIRES

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Merci, Monsieur le président. La semaine dernière, j'ai demandé au ministre des Transports de faire le point sur les raisons pour lesquelles la demande de propositions pour le collège de Bathurst n'avait pas encore été lancée. Il a pris note de la question. D'autres questions ont été posées, et il dit maintenant qu'il attend que le CCNB examine le plan fonctionnel, ce qui, apparemment, constitue une autre étape non franchie. J'aimerais savoir quand le ministre de l'Éducation postsecondaire s'attend à ce que l'examen du plan fonctionnel soit achevé.

L'hon. M. Turner (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, PC) : Merci beaucoup au député d'en face. Le processus qui est suivi à l'heure actuelle consiste évidemment à veiller à ce que les dessins et les plans soient prêts avant que nous amorcions la construction ou les conceptions techniques. À mesure que nous allons de l'avant avec le projet, nous demeurons en communication et travaillons de façon soutenue en collaboration avec les responsables du collège pour faire en sorte que le tout réponde à nos exigences et aux besoins des étudiants de la région de Bathurst et de l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Il s'agit d'un projet important. Nous avons hâte de voir... J'ai visité le bâtiment actuel en février. J'ai constaté l'état du bâtiment et pris conscience de l'importance du projet. Veiller à ce que le projet aille de l'avant est une grande priorité pour notre ministère et notre gouvernement. Toutefois, il faut suivre les étapes dans le bon ordre. Nous ne pouvons pas faire des pas de géants sans avoir veillé au préalable à disposer des bons renseignements et des bons plans qui, comme je l'ai dit, nous serviront bien dans l'avenir. Nous devons faire en sorte de former des gens pour les bons métiers et dans les bons secteurs, ceux dont nous avons besoin pour faire progresser la province. Merci beaucoup.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Merci, Monsieur le président. Je suis content de constater que le ministre comprend l'urgence du projet et la raison pour laquelle il s'agit d'un projet prioritaire.

Le problème, c'est que l'annonce a été faite il y a six mois, et là nous attendons encore qu'on y donne suite. Nous parlons de ne pas pouvoir faire des pas de géant. Que dirait-on de faire un pas en avant? Il a fallu six mois rien que pour la réalisation du plan fonctionnel. Avant cela, il a fallu près de 18 mois pour que le CCNB fasse examiner et approuver le projet. Avant cela, il ne pouvait même pas attirer l'attention sur la possibilité de concrétiser le projet. Le plan fonctionnel n'est même pas terminé, et maintenant nous avons deux ministres différents qui se rendent sur place et décrivent la peinture sur les murs. Voyons.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Pourquoi sommes-nous incapables de franchir la première étape du projet et, après presque six mois, n'avons-nous toujours pas lancé une demande de propositions pour des dessins? Nous sommes dans une région où les gens ont l'impression que les projets n'avancent parfois pas très vite. Celui-ci semble en être un autre exemple. Le ministre pourrait peut-être dire pourquoi son ministère n'est pas en mesure de mener la tâche à bien.

L'hon. M. Turner (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président, et merci au député d'en face. Les gens de Bathurst sont importants pour nous. Selon nous, ils sont des gens intelligents. Nous trouvons que les gens de la région sont pleins d'enthousiasme. Ils connaissent leur milieu et ils connaissent leur région. Ils savent quels sont leurs besoins. C'est une région qui, selon nous, mérite plus d'attention qu'elle n'en a eue au fil des ans, malheureusement. La région a été négligée. Bathurst a connu un déclin au fil des ans, pas seulement au collège communautaire, mais aussi au centre-ville. Aucune attention n'a été accordée à la région.

Notre gouvernement prend actuellement des mesures et travaille avec la population de Bathurst et de la région du grand Bathurst. Nous travaillons à un plan pour nettoyer le site de l'usine qui se trouve au centre-ville. Nous travaillons aussi avec le collège communautaire. Encore une fois, j'ai mentionné que je me suis rendu sur place. Plus de 50 années se sont écoulées, et rien n'a été fait. Nous menons la tâche à bien, et voilà ce que nous faisons dans la région, Monsieur le président. Nous veillons à ce que...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, je vais poser une question brève. Puisque le ministre est si convaincu des réalisations du gouvernement, qu'il me nomme une chose concrète qui a été réalisée à Bathurst et que je peux constater dans les rues de ma circonscription.

L'hon. M. Turner (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, PC) : Merci, Monsieur le président, et merci au député d'en face de la question. Je suis ravi de prendre la parole ici et de parler non seulement de Bathurst, mais aussi de toute la région de la côte Nord de la province et du travail qu'accomplit notre gouvernement.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Turner (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, PC) : Je ne parlerai pas précisément d'une rue ni d'un quartier.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre. Monsieur le ministre, veuillez poursuivre.

L'hon. M. Turner (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, PC) : Merci de me donner l'occasion de prendre la parole, Monsieur le président. Lorsque je parle du collège communautaire, c'est l'un des aspects auxquels nous travaillons. Nous y avons consacré trois questions de suite. Je vais essentiellement répéter encore et encore la même chose. La planification est en cours. Le volet ingénierie est en cours. Évidemment, nous travaillons en très étroite collaboration avec les gens concernés. Voilà qui constitue l'un des aspects.

Qu'en est-il du nettoyage du centre-ville? Nous en parlons. Il y a le site de l'usine. Nous agissons. Nous avons rencontré la mairesse. Nous avons rencontré des dirigeants communautaires ici à Fredericton, et le premier ministre, des gens d'Opportunités Nouveau-Brunswick et moi étions notamment présents. Nous travaillons aussi au projet avec la SDR.

La collectivité a subi un grave incendie la fin de semaine dernière. Nous étions sur le terrain lundi matin et travaillions avec...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

PONTS

M. C. Chiasson (Victoria-La-Vallée, L) : Merci, Monsieur le président. Je demeure déçu de ne pas avoir eu l'occasion de faire une deuxième déclaration.

Ma question porte sur l'histoire de deux ponts. Les travaux sur le pont de Marysville devaient être terminés l'année dernière. Apparemment, ce n'a pas été le cas, et les travaux se poursuivent. Le pont Princess Margaret est complètement fermé essentiellement aux fins de réparations qui auraient dû être bien faites la première fois. Comme je l'ai déjà dit, le gouvernement actuel excelle à lancer des projets. Ce qui lui pose des difficultés, c'est mener les choses à bien.

Le ministre aurait-il l'obligeance de faire le point à la Chambre sur les dates d'achèvement prévues et l'estimation du coût de la réalisation des projets mentionnés?



L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. En fait, les travaux sur le pont Princess Margaret avancent plus rapidement que prévu. Lorsque nous avons lancé l'appel d'offres pour le pont Princess Margaret, j'ai donné aux travailleurs toute la latitude pour qu'ils puissent travailler 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Cela ne posait aucun problème. Les travailleurs ont dit qu'ils accompliraient le travail en cinq semaines. Il semble que le tout sera terminé plus tôt. Nous leur avons aussi offert une prime s'ils finissaient les travaux plus tôt. Des sanctions sont prévues si ceux-ci s'échelonnent sur plus de cinq semaines, soit le délai dont nous avons convenu.

Monsieur le président, beaucoup de travail est accompli dans la province, et je suis ravi de parler de certains des chantiers auxquels nous travaillons. J'entends des gens de l'autre côté dire que nous n'accomplissons pas toujours le travail. Eh bien, j'ai des pages de soumissions que j'ai signées. Nous accomplissons le travail.

Parlons de ventilation. Nous avons des soumissions signées à cet égard, Monsieur le président. Des travaux routiers — que dire de 11,4 km de travaux de revêtement...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M. C. Chiasson (Victoria-La-Vallée, L) : Lancer des appels d'offres ne permet pas d'achever quoi que ce soit. Nous le savons tous.

Passons à l'histoire d'un autre pont. Les travaux liés au pont Centennial ont commencé en 2012, devaient s'échelonner sur 14 ans et coûter 120 millions de dollars. Le projet a subi des retards perpétuels, dont le plus récent est attribuable au report, en raison d'élections imminentes, de la fermeture prévue cet été et à l'absence totale de progrès en ce qui a trait à un détour proposé. Maintenant que nous avons déterminé qu'aucune voie de contournement ne serait établie sous le gouvernement actuel, le ministre aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre quand la fermeture aura lieu? Quelle est la nouvelle date d'achèvement? Selon les nouvelles estimations et vu les 27 millions de dollars que le gouvernement aura probablement à payer en raison de litiges découlant de sa mauvaise gestion de ce projet, entre autres, combien les travaux devraient-ils finir par coûter?

L'hon. R. Savoie (Baie-de-Miramichi—Neguac, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Merci, Monsieur le président. Je suis ravi de répondre à la question ce matin. Je vais remettre les pendules à l'heure. Voulez-vous parler d'une voie de contournement? Je veux vous dire quelque chose à propos de l'histoire. Dans les années 1980, un plan était prévu pour construire la voie de contournement. Savez-vous quoi? En 1987, le gouvernement a changé. Que s'est-il passé, Monsieur le président?

(Exclamations.)

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. R. Savoie (Baie-de-Miramichi—Neguac, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : C'est exact.

En 2020... Sous un autre gouvernement PC, des plans étaient prévus pour la construction de la voie de contournement. Savez-vous ce qui s'est encore une fois produit, Monsieur le président? Il y a eu un changement de gouvernement. Nous nous retrouvons encore ici à examiner le dossier. Je veux vous rappeler, Monsieur le président, que, il y a six ou sept ans...

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Monsieur le député de Restigouche, soyez prudent.

M. C. Chiasson (Victoria-La-Vallée, L) : Merci, Monsieur le président. Ne vous inquiétez pas, Monsieur le ministre. Nous prendrons la relève et mènerons la tâche à bien.

Monsieur le président, en 2011, malgré les réparations d'une valeur de 35 millions de dollars nécessaires sur le pont du port de Saint John, le gouvernement conservateur a décidé d'assumer la responsabilité de son entretien. Bien franchement, nous y consacrons de l'argent depuis ce temps. Les plus récents travaux ont débuté en 2021, et ceux-ci devaient comprendre en quatre phases et se terminer en 2025 au plus tard. Le budget initial du projet s'élevait à un peu plus de 26 millions de dollars. Le ministre aurait-il l'obligeance de faire le point à la Chambre sur la date d'achèvement prévue et d'indiquer combien, selon les estimations, les travaux devraient coûter en tout?

L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci, Monsieur le président. Oui, des travaux sont certainement en cours sur le pont du port. Nous irons jusqu'au bout, et nous mènerons la tâche à bien. Un grand nombre de phases sont prévues pour le pont, et j'examine simplement... Le député d'en face veut aller droit au but. Les travaux seront achevés en 2026.

Poursuivons et parlons de certains de nos travaux en cours, y compris d'une école de la maternelle à la 8^e année à Campbellton, Monsieur le président — une école de la maternelle à la 8^e année. L'opposition ne veut pas en parler parce que cela fait actuellement la une du journal dans le nord de la province. Il est question de la rapidité avec laquelle nous accomplissons le travail.

Monsieur le président, dans le cas de la route 870, un peu plus de 1,6 million de dollars y seront consacrés cette année. Dans le comté de Victoria, 3,7 millions de dollars... Des travaux routiers seront réalisés dans le comté de Victoria.

(Exclamations.)



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Les gens d'en face parlent de soumissions qui ont été signées, mais disent qu'aucun travail n'est accompli. Je peux certainement vous dire que cela est tout à fait inexact.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

ENVIRONNEMENT

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. En décembre 2022, des délégués du monde entier se sont rassemblés à Montréal et ont convenu d'un plan visant à transformer à l'échelle mondiale notre relation avec la nature. L'adoption par l'ONU du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal a permis d'établir des objectifs et de mettre en place des mesures concrètes visant à stopper et à renverser les pertes liées à la nature.

Cette année, le thème de la Journée internationale de la biodiversité biologique est « Contribuez au plan ». Quel est donc le plan? Eh bien, Monsieur le président, le plan prévoit 26 objectifs axés sur l'action à atteindre avant 2030. L'un de ces objectifs est d'élargir le réseau de zones naturelles protégées. Le ministre des Ressources naturelles ici au Nouveau-Brunswick a réalisé beaucoup de progrès à cet égard et laissera ainsi, à titre de ministre de Ressources naturelles, un héritage important. Un autre objectif consiste à faire en sorte que, d'ici à 2030, au moins 30 % des écosystèmes dégradés soient en cours de restauration. Le ministre indiquerait-il quelles zones forestières dégradées sont en cours de restauration aux fins de la réalisation de cet objectif?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie ; ministre des Affaires autochtones, PC) : Monsieur le président, je dirais au député d'en face que je suis ravi de parler de la question. Le chef du Parti vert et moi avons en fait parlé des mesures qui ont été prises et, surtout, des mesures qui doivent être prises. Les discussions portant sur la remise en état de certaines zones sont très importantes.

Nous avons accompli une quantité importante de travail en ce qui a trait à l'agrandissement des aires de conservation, mais le travail n'est pas terminé. Les discussions sur la conservation doivent se poursuivre. Au sein du ministère des Ressources naturelles, on travaille actuellement à cerner les endroits clés qui pourraient jouer un rôle important dans l'agrandissement des aires de conservation. Nous conjugons ce travail à des plans en matière de foresterie qui ont permis de réaliser des changements sans précédent, comme le fait de ne jamais convertir, par suite d'une récolte, des forêts mixtes en peuplement monospécifique. Voilà une mesure qui, en soi, est incroyable pour la biodiversité.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Je remercie le député d'en face. Le travail se poursuivra. Même s'il s'agit d'un héritage, chaque jour où je continuerai d'occuper mes fonctions, nous continuerons...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le député.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, les preuves scientifiques montrent clairement que les forêts du Nouveau-Brunswick ont connu une dégradation écologique généralisée. La coupe à blanc et les pratiques d'épandage dans le secteur forestier ont gravement réduit l'ampleur des forêts anciennes et ont simplifié la composition et la structure de nos forêts de façon générale. Cela a notamment nui au rôle que les forêts jouent dans la prévention des inondations et a entraîné un déclin très important des populations d'oiseaux.

La nouvelle réglementation de l'Union européenne portant sur les produits « zéro déforestation » vise à faire en sorte que les importations de produits forestiers au sein de l'UE ne contribuent pas à la dégradation des forêts. C'est très important, Monsieur le président. Le ministre des Ressources naturelles indiquerait-il à la Chambre quels changements il a l'intention d'opérer pour stopper la dégradation de nos forêts et éviter les limites imposées aux exportations de produits forestiers du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie ; ministre des Affaires autochtones, PC) : Monsieur le président, je suis reconnaissant au député d'en face de la question. Je ne veux pas épater la galerie et j'estime donc qu'il est important de passer directement au coeur du sujet.

Les questions liées à la protection des milieux humides, aux zones tampons et à ce dont parle le député d'en face comme étant des mesures d'atténuation des inondations font partie du programme patrimonial En route vers l'objectif 1 du Canada, un programme auquel nous participons, mais nous devons poursuivre nos efforts. Le député d'en face a raison de dire qu'une plus grande protection des milieux humides pourrait avoir une incidence sur des zones vulnérables dans les plaines inondables.

Bien sûr, le gouvernement jouera un rôle à cet égard, mais je suis très fier du fait que, au cours des six dernières années, nous avons ouvert la voie et permis aux organismes non gouvernementaux qui disposent d'expertise en la matière de venir discuter avec nous. Les efforts de conservation continus iront aussi au-delà des terres de la Couronne et viseront des mesures incitatives pour que nous puissions y intégrer les terres privées. Beaucoup de travail est accompli. Il doit se poursuivre avec toutes les personnes...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

FOYERS DE SOINS

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, la construction d'un nouveau foyer de soins de 60 lits dans le sud du comté de Kent a été annoncée il y a environ deux ans. Deux années se sont écoulées, mais l'on ne voit ni n'entend rien concernant cette annonce. Aux dernières nouvelles, seulement un projet admissible avait été soumis, et je pense qu'il a été accepté. J'ai pu comprendre que ce projet touchait la région de Saint-Antoine.

Puisque l'on ne voit actuellement rien, l'une des deux ministres concernées nous fournirait-elle des renseignements à jour concernant l'état du dossier? Il y a à peu près deux ans que l'on attend, et, comme le disent les gens chez nous, le tout fait penser à un gouvernement qui traîne les bottes. Merci beaucoup.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je peux dire au député d'en face que la ministre que je suis ne se traîne pas les bottes. Nous travaillons au projet, et le député a environ une semaine d'avance pour ce qui est d'une annonce. Nous travaillons assidûment et négocions avec le promoteur. Nous aurons de très bons renseignements à présenter dans environ une semaine. Ce sera vendredi prochain, je crois. J'inviterai le député d'en face à assister à l'annonce.

Nous travaillons très fort pour veiller à ce que nous ayons assez de foyers de soins et de lits de foyer de soins dans la province, et nous suivons le Plan pour les foyers de soins. Nous nous occupons des quelques derniers aspects du Plan pour les foyers de soins avant de publier le prochain plan. Je donne donc rendez-vous au député d'en face dans environ une semaine.

ÉCOLES

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je vais faire un rappel de certains des propos que j'ai entendus cette semaine et aujourd'hui à l'Assemblée législative, car je pense qu'ils montrent un thème récurrent chez le gouvernement actuel. Nous avons un ministre qui dit qu'il a eu une rencontre avec le personnel infirmier et le corps médical et que, selon lui, il s'agit là d'un bon partenariat sur les soins primaires. Nous avons un ministre qui attend à la maison que les directeurs généraux et les directeurs d'école communiquent avec lui au lieu de prendre le téléphone et de les appeler. Nous avons le ministre responsable d'Opportunités NB qui dit ne pas pouvoir faire de pas de géant. Nous avons un gouvernement qui attend que des choses se produisent pendant que les gens du Nouveau-



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Brunswick attendent des soins de santé, des logements publics, un allègement de la taxe sur leur facture d'électricité et un changement de gouvernement.

Les gens d'Oromocto et de la Oromocto High School attendent aussi qu'aient lieu à leur école des travaux de rénovation que l'on s'était engagé à faire il y a de nombreuses années. La députée d'Oromocto indiquerait-elle quand les élèves et le personnel enseignant de OHS peuvent s'attendre à voir des améliorations apportées à leur école?

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci, Monsieur le président. Encore une fois, il s'agit d'une tentative très intéressante de la chef de l'opposition de changer un peu le sujet. Veut-elle parler de faire les choses autrement? Eh bien, ce que nous soutenons de ce côté-ci, c'est qu'une tendance se dégage chez les gens d'en face. C'est un flot constant de propos : Selon nous, nous sommes supérieurs d'un point de vue moral et nous faisons tout correctement pour les gens du Nouveau-Brunswick. Toutefois, l'histoire indique le contraire, Monsieur le président. C'est clair.

Les gens d'en face parlent des fonds gouvernementaux qui sont dépensés. Eh bien, parlons de leur révision stratégique des programmes. Ils ont consacré plus d'un demi-million de dollars à leur RSP, et à quelles fins ont-ils dépensé 360 000 \$? Ils ont dépensé cette somme à des fins de publicité pour essayer de prouver aux gens du Nouveau-Brunswick que les consultations qu'ils menaient étaient nécessaires. C'est un peu comme me dire qu'il pleut après m'avoir versé un seau d'eau sur les pieds. Les gens d'en face ne changeront jamais. Ils sont qui ils sont, et c'est ce...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le député. La période des questions est terminée.

